

2024, MOZAC EN MUSIQUE

La saison culturelle 2024 de l'Arlequin s'achève en ce printemps, mais ce n'est que pour laisser place à de nombreux événements à Mozac qui vont émailler les mois à venir.

Il y a vos rendez-vous désormais habituels, avec un premier temps fort qui est la foire du 1^{er} mai. Elle annonce en quelque sorte le début de la programmation estivale de la ville.

Le mois de juin verra le retour de « *Mauziacum in musicam* » (Mozac en musique). Sous ce vocable latin, se dévoilent tous les concerts et événements musicaux proposés à Mozac et dont la ville est partenaire. Cette année est particulièrement riche avec des concerts dans différents lieux emblématiques de la ville :

Déjà l'Arlequin qui accueillera un concert du groupe de rock Inertia (ex-The Link), en sortie de résidence le 1^{er} juin à 19 h (gratuit).

L'abbaye sera très sollicitée du 31 mai au 1^{er} juin avec la fête de l'AMTA. Deux jours de conférences, d'ateliers, et de concerts organisés pour célébrer l'action de l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (www.amta.fr).

Toujours à l'abbaye, nous recevons Piano à Riom le 6 juin à 20 h pour le concert « Baroquissimo » de Lucile Boulanger à la viole de gambe et Pierre Gallon au clavecin (www.piano-a-riom.com).

Le 9 juin à 16 h, c'est le festival Voix et Patrimoines qui occupera les lieux avec le Chœur Mikrokosmos (www.spectacles.puy-de-dome.fr/festival-voix-patrimoines).

Les 15 et 16 juin, c'est la quatrième édition du festival des Nuits du Cloître. À cette occasion, la Puce à l'Oreille investit les lieux avec en point d'orgue musical le concert du groupe Karpatt à 20 h 30 (gratuit).

Le 21 juin, c'est à l'occasion de la fête de la musique que le traditionnel figo de Mozac sera accompagné en musique par la Forrozade, un concert en plein air gratuit qui aura lieu au complexe sportif Edmond-Vacant (gratuit).

Le 23 juin, ce sont les élèves de l'école de musique de Clermont-Ferrand qui proposeront un concert de saxophone organisé par le club Soroptimist de Riom Châtel-Guyon et Volvic.

Sauf mention « gratuite », les dates indiquées ci-dessus sont payantes. Vous pouvez consulter les sites des différents événements pour les inscriptions et réservations.

Nous vous souhaitons un beau printemps et un superbe été en musique à Mozac.



Sur la scène nationale et internationale, les années semblent se suivre avec leur cortège de mauvaises nouvelles et d'actualité anxiogène. Il y a pourtant, dans nos collectivités, des actions et des facteurs d'encouragement qui montrent que nos relations humaines de proximité sont bien la base d'une vie meilleure.

Sans vouloir idéaliser notre commune, de nombreux témoignages et retours, dont vous faites certainement partie, plébiscitent le cadre de vie et les actions menées par les associations, les bénévoles, l'équipe municipale et tous les acteurs qui concourent à ce bien vivre à Mozac.

Je n'en prends, comme exemples, que les dernières manifestations communales qu'ont été la remise des Mozac d'Or et le repas des aînés, où le partage, la reconnaissance et la convivialité ont été les maîtres-mots. Mais j'aurais également pu citer le forum des associations, la foire du 1^{er} mai, le figo en juin, et bien d'autres.

Il n'y a évidemment pas que les manifestations festives ou amicales qui caractérisent notre bien-vivre. Tout au long de l'année, tout ce qui touche aux services offerts par la commune grâce à l'action des agents communaux et des bénévoles qui les renforcent. Ajoutons un certain nombre d'investissements, dans la limite de nos moyens financiers, qui sur 2024 représenteront plus d'1,5 million d'euros. Avec un budget de fonctionnement qui dépasse cette année la barre des 3,5 millions d'euros, c'est donc plus de 5 millions d'euros qui seront consacrés au maintien et à l'amélioration de notre bien-vivre, et cela pour plus de 4 000 habitants (seuil également dépassé en 2024). Pour financer ces moyens, notre seule vraie ressource, d'ordre fiscal, est comme vous le savez la taxe foncière. Ce système de financement communal, imparfait malgré une revalorisation des bases (3,9 % pour 2024), ne suffit pas à compenser les hausses structurelles des dépenses locales, dues en grande partie à celles de l'énergie, de la revalorisation légitime des rémunérations de la fonction publique, et ce, malgré une diminution des charges à caractère général. C'est pourquoi le conseil municipal, le 18 mars dernier, à l'unanimité, et comme beaucoup d'autres communes, a décidé de relever le taux de taxe foncière de 1 %, et permettre ainsi de garder une gestion financière saine. Cet effort nécessaire sera, en moyenne, de l'ordre de 30 € annuels par propriété.

Nous reviendrons, dans une prochaine communication, sur la structure du budget communal, mais sachez d'ores et déjà que le souhait de votre équipe municipale est de maintenir ce bon niveau de services et d'investissements apprécié sur Mozac.

Marc Régnaud,
Maire de Mozac

Solstice d'été 2024
Mauziacum in musicam
Mozac en Musique

31 mai & 1^{er} juin - Fête de l'AMTA
Agence des musiques des territoires d'Auvergne | Abbaye de Mozac

Samedi 1^{er} juin - Inertia (ex-The Link)
Concert rock, sortie de résidence | L'Arlequin 19 h

Judi 6 juin - Baroquissimo
Piano à Riom | Concert de Lucile Boulanger et Pierre Gallon | Abbaye de Mozac 20 h

Dimanche 9 juin - Chœur Mikrokosmos
Festival voix et Patrimoine | Abbaye de Mozac 16 h

15 & 16 juin - Karpatt - 1ère partie
Festival Les Nuits du Cloître (partenariat La Puce à l'Oreille) | Cloître de l'abbaye de Mozac 20 h 30

Vendredi 21 juin - Figo - La Forrozade
Fête de la Saint-Jean et concert | Complexe sportif Edmond Vacant 20 h 30

Dimanche 23 juin - Concert de saxophone
Club Soroptimist Riom Châtel-Guyon Volvic | Abbaye de Mozac 20 h 30

ville-mozac.com

Conception : Agence Coom 63260 Thuret • www.agence-coom.fr

52 MOZ'INFO

LETTRE MUNICIPALE
www.ville-mozac.fr
04 73 33 71 71
contact@ville-mozac.fr
@villemozac
Rue de l'Hôtel-de-Ville
63200 MOZAC



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Les inscriptions scolaires sont ouvertes sur toute la période du mois d'avril, les lundis et jeudis de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 et les mercredis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 en mairie de Mozac.

Les rendez-vous avec les directrices des écoles se feront du mardi 7 mai au jeudi 30 mai 2024. Les inscriptions concernent les nouveaux élèves ainsi que le passage des élèves au CP.

Si vous ne résidez pas sur la commune, une demande de dérogation scolaire doit être faite dans votre commune de résidence (pour le passage en CP également).

Pour l'inscription à l'école nous aurons besoin de la fiche de demande d'inscription ainsi que de la fiche de renseignements et sanitaire, du livret de famille, du carnet de vaccination et d'un justificatif de domicile.

Pour accéder à l'ensemble des formulaires et autres renseignements : <https://www.ville-mozac.com/inscriptions-scolaire-2024-2025/>

PLANTATIONS RUE DE L'AMBÈNE PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques de Mozac ont planté 22 arbres hautes tiges (poiriers à fleurs), 150 arbustes et 500 vivaces. Les parterres ont été aménagés de façon à réduire l'entretien. Le sol préparé et amendé a été couvert d'une bâche plastique fixée sur les bordures ciment par des demi-rondins et l'ensemble est recouvert par de la pouzzolane ou du

paillis. L'espace toboggan a été engazonné et paillé. Les plantations, en particulier les arbres, seront arrosées régulièrement pendant trois ans pour en assurer la reprise. Les arbres ont été plantés pour constituer un visuel linéaire lorsqu'ils auront pris de l'ampleur. Des bancs et poubelles compléteront l'aménagement de la rue de l'Ambène.

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

La commune de Mozac va inaugurer la première centrale photovoltaïque estampillée « Solaire Dôme » sur le bâtiment des ateliers municipaux. Cette centrale solaire de 55 m², d'une puissance de 9 kWc, composée de 24 panneaux a été réalisée par l'entreprise Tauveron. Elle permettra de produire annuellement quelque 9 000 kWh d'électricité qui seront en grande partie autoconsommés.

Les contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France ont réduit fortement le nombre de possibilités d'installation.

La réalisation de cette installation de production d'électricité verte témoigne bien de l'ambition de notre municipalité de positionner la commune sur les rails de la transition énergétique et de montrer la voie aux Mozacois.

Le montant de l'installation est de 19 548 € TTC et a été subventionné par RLV (6475 € HT) et le département (5000 € HT). Une seconde installation est prévue sur le bâtiment de l'école maternelle.

Avec Riom Limagne et Volcans, 61 centrales photovoltaïques seront installées dans 26 collectivités. Ces investissements contribueront à réaliser une partie de l'objectif de diversification énergétique du plan climat, air, énergie de RLV.

VIE SOCIALE, SANTÉ ET SOLIDARITÉ ACTIVE

par Françoise TISSANDIER

PERSONNES VULNÉRABLES

Pour répondre aux consignes préfectorales, la mairie doit établir une liste des personnes vulnérables de la commune. Les personnes qui ont besoin d'aide doivent se faire connaître par tous moyens (téléphone, courrier, courriel...) auprès de la mairie.

AIDE AU CHAUFFAGE

Les Mozacois peuvent bénéficier d'une aide financière du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les dépenses de chauffage. Cette année, la mairie, par l'intermédiaire du CCAS, a augmenté cette aide. Vous en trouverez le montant sur le tableau ci-dessous. Vous pouvez connaître les modalités et les critères d'obtention au service de l'accueil de la mairie.

Conditions de ressources basées sur le revenu fiscal de référence

Tranche	Personne seule	Couple ou assimilé (avec ou sans enfants)	Famille monoparentale	Montant de l'aide	
1	inférieur à 11 855 €	inférieur à 20 099 €	inférieur à 17 495 €	100 %	300 €
2	de 11 856 à 12 988 €	de 20 100 à 21 100 €	de 17 496 à 18 496 €	75 %	225 €
3	de 12 989 à 13 989 €	de 21 101 à 22 101 €	de 18 497 à 19 497 €	50 %	150 €

BILAN DU TÉLÉTHON

Malgré une météo peu clémente et un taux de participation assez faible, le Téléthon de décembre 2023 a rapporté au niveau de la commune la somme de 2 000 €.

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, cette journée destinée aux administrés de 69 ans et plus a rencontré un franc succès. Le CCAS remercie vivement les convives qui par leur bonne humeur ont contribué à la réussite de cet événement. La décoration de la salle sur le thème des couleurs de l'Arlequin a été très appréciée.

ATELIERS CLIC

Ateliers proposés par le CLIC pour les personnes de 60 ans et plus :

- 10 séances « atelier mémoire » seront dispensées à la Maison des associations les lundis 8, 15, 22 et 29 avril, 13 et 27 mai, 3, 17 et 24 juin et 1^{er} juillet 2024.
- 3 séances « d'automassage » les jeudis 6, 13 et 20 juin 2024.

La participation à ces ateliers est gratuite mais l'inscription est obligatoire pour l'ensemble des séances auprès du CLIC au 04 73 33 17 64.



CLASSES OLYMPIQUES À L'ÉCOLE DE MOZAC DÉFI NUMÉRO 1 DES ATHLÈTES

Dans le cadre du projet d'école sur les Jeux olympiques, nos classes ont été labellisées « Classes Olympiques » par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français).

Ainsi, des temps forts sont organisés tout au long de l'année autour de l'Olympisme : découvertes de différents sports et rencontres inter classes à chaque période, exposition sur l'histoire des JO, cross solidaire, rencontres d'athlètes, partenariat avec le club handisport, rencontres en sport adapté avec l'ADAPEI, initiation au rugby par l'équipe féminine de l'ASM, semaine olympique en juin au stade de Mozac avec spectacles d'ouverture et de clôture des jeux.

Les Jeux olympiques, en plus d'impulser une dynamique entre les classes de l'école, sont le support d'apprentissages scolaires variés : lectures thématiques littéraires et documentaires, découvertes de pays, étude du mouvement du corps en sciences, histoire de l'Antiquité, réalisations d'arts plastiques, sensibilisation au sport santé, à la coopération et aux valeurs citoyennes.

Fin janvier, nous avons reçu le premier défi donné en vidéo par des athlètes olympiques. Il s'agit d'un défi écologique afin de percevoir le lien entre le sport et l'écoresponsabilité, décliné en trois parties :

- répondre à un quiz de questions portant à la fois sur l'écologie et sur les Jeux olympiques



- faire une sortie plogging
- envoyer la photo de notre collecte de déchets

Ainsi, la semaine avant les vacances de février, nous avons répondu au quiz puis nous avons récupéré les déchets de toutes nos classes, de la cour, des parcs à travers un parcours sportif. Beaucoup d'efforts, beaucoup de rire, et beaucoup de déchets.

Le dernier jour, nous avons tout rassemblé dans deux énormes sacs (recyclable et non recyclable) et nous avons fait les photos...

Beaucoup d'efforts, beaucoup de rires, et beaucoup de déchets !

GRAND LOTO DE L'ÉCOLE DE MOZAC

Vendredi 2 février, c'était le grand loto de l'école !

La salle de l'Arlequin était pleine, les représentants de parents s'étaient bien démenés pour collecter de nombreux lots pour petits et grands.

Les différentes parties se sont déroulées dans une belle ambiance familiale.

C'est Haylie Poinard de la classe de CM2 qui a gagné le gros lot.

Bravo Haylie et bon séjour à Beauval !



PATRIMOINE ET TOURISME

par Matthieu PERONA

RÉOUVERTURE À LA CIRCULATION ROUTIÈRE D'UNE PORTION DE LA RUE DE L'ABBAYE

Après une étude des services techniques pour tenir compte de demandes d'habitants, la municipalité a décidé de rouvrir à la circulation en sens unique la voirie devant le presbytère. Un arrêté municipal modifiant la circulation routière a été pris. Ainsi, à partir du quartier des Tours (carrefour de la rue Saint-Calmin et du chemin de Saint-Martin, devant l'esplanade de Portabéraud), les touristes pourront accéder à l'abbaye depuis le sud et stationner plus facilement à proximité du monument historique. D'ailleurs, dans le cadre du programme Petites villes de demain, des places de stationnement pourront un jour être matérialisées.

Les gros bacs à fleurs devant le presbytère seront donc déplacés devant le chevet de l'église et d'ici la fin de l'année 2025, seront remplacés par des bacs plus jolis, semblables à ceux de la place Saint-Paul et conformes aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les touristes sont déjà invités par les panneaux routiers et les GPS à se garer également sur l'avenue Léo Lagrange ou sur le parking de la place du 1^{er} mai, pour ensuite traverser à pied le parc de l'abbaye.

Cette réouverture ne change rien pour les riverains de la rue du Couvent (qui conserve le même sens de circulation), ni pour le parvis de l'église qui reste en sens interdit. Ce parvis sera plus tard aménagé pour en retirer le bitume, en concertation avec la paroisse afin de lui maintenir un accès routier lors des offices.

